



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# RAPPORT SOCIAL UNIQUE

---

## Les chiffres clés 2021



Novembre 2023

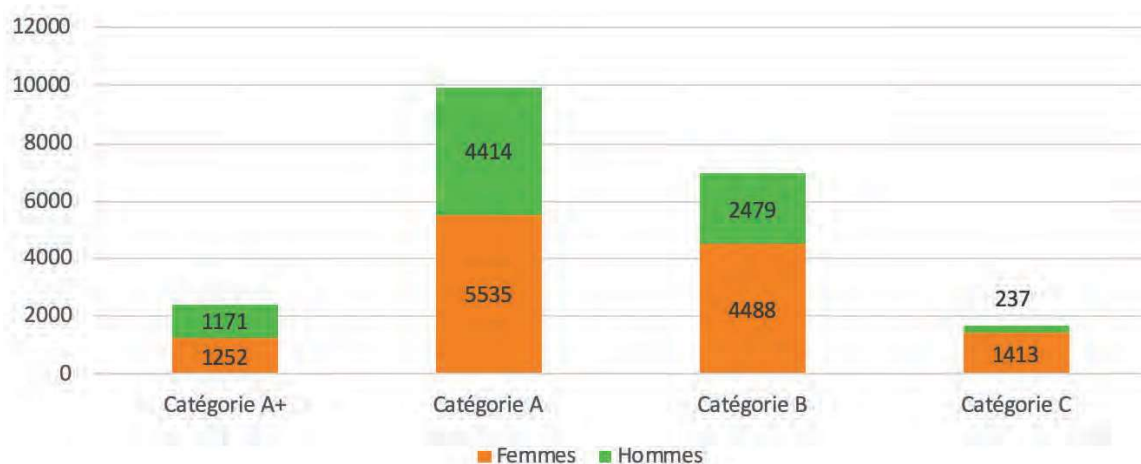
# Panorama 2021

## Données genrées

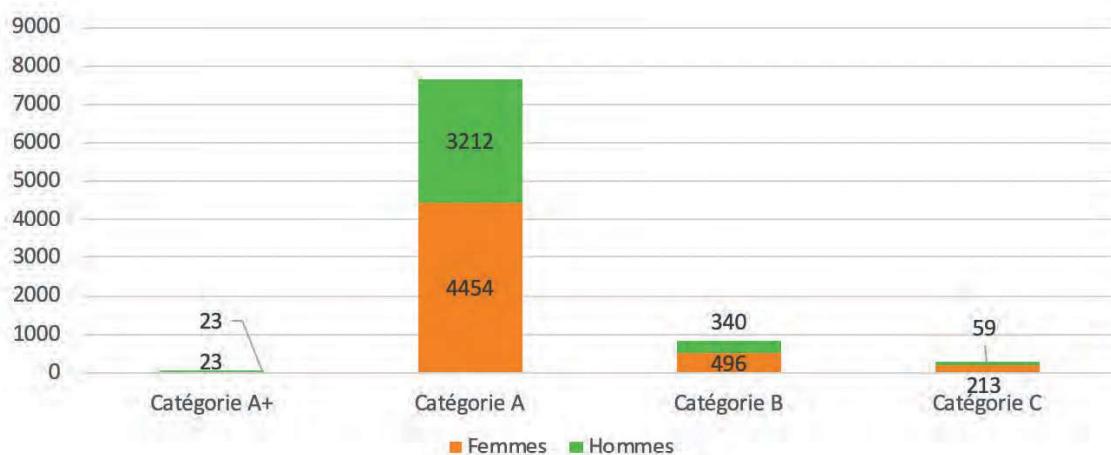
La répartition des effectifs par sexe se stabilise en 2021, comme en 2020, à 60% de femmes, selon la répartition suivante :

	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total général ministère Agriculture et Alimentation
Femmes	1 275	9 989	4 984	1 626	17 874
Hommes	1 194	7 626	2 819	296	11 935
<b>Total général</b>	<b>2 469</b>	<b>17 615</b>	<b>7 803</b>	<b>1 922</b>	<b>29 809</b>
<b>% de femmes</b>	<b>51,6%</b>	<b>56,7%</b>	<b>63,9%</b>	<b>84,6%</b>	<b>60,0%</b>

### Répartition des agents titulaires



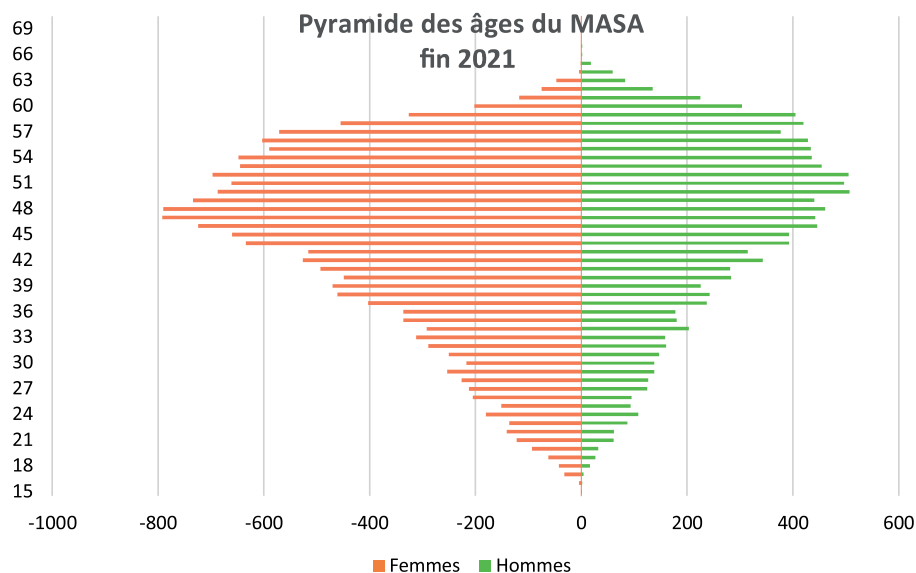
### Répartition des agents non titulaires\*



\*Y compris l'enseignement technique agricole privé sous statut de contractuel public

## Pyramide des âges

La moyenne d'âge ministérielle (48,3 ans) se situe dans la fourchette haute de la moyenne d'âge de la fonction publique d'État - 44 ans hors militaires - se positionnant ainsi au même niveau que l'âge moyen constaté pour les ministères sociaux (49 ans), le ministère de la Culture (49 ans) ou encore les ministères économiques et financiers (48 ans)<sup>1</sup>.



Les moyennes d'âge observées par catégorie correspondent également au constat général, à savoir que les femmes sont en moyenne légèrement plus jeunes que les hommes. Une exception est toutefois à relever concernant les agents de catégorie C, dans laquelle les femmes sont en moyenne plus âgées, qu'il s'agisse des titulaires ou des contractuels.

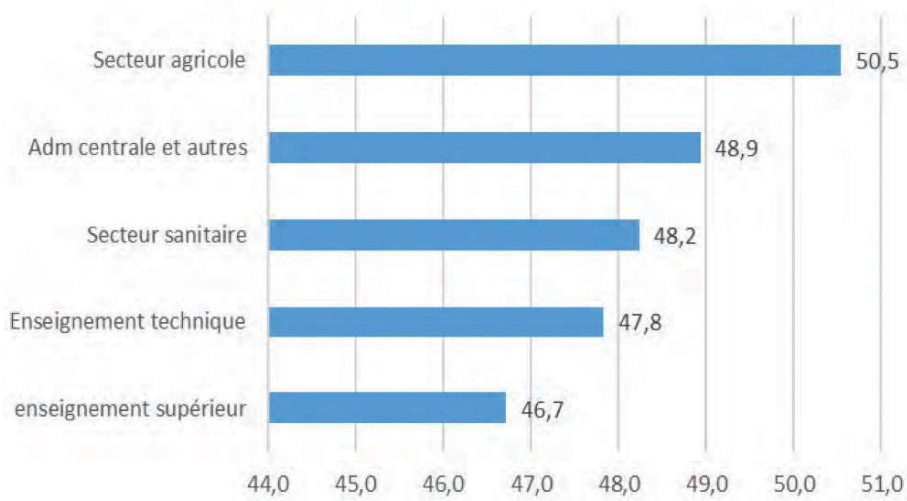
### Moyenne d'âge

	Titulaires	Contractuels	Total général
<b>Femme</b>	<b>49,3</b>	<b>44,6</b>	<b>47,9</b>
Catégorie A+	48,4	47,8	48,4
Catégorie A	48,7	45,4	47,3
Catégorie B	49,1	38,0	48,0
Catégorie C	53,3	41,2	51,7
<b>Homme</b>	<b>50,5</b>	<b>45,2</b>	<b>48,9</b>
Catégorie A+	51,6	51,7	51,6
Catégorie A	50,4	46,1	48,6
Catégorie B	50,1	37,3	48,6
Catégorie C	51,9	34,8	48,5
<b>Total général</b>	<b>49,8</b>	<b>44,8</b>	<b>48,3</b>

1. Cf. Rapport annuel sur l'état de la fonction publique édition 2022, caractéristiques des agents de la fonction publique en 2020, figure 8 « Âge moyen, part des moins de 30 ans et part des 50 ans et plus des agents de la FPE par ministère au 31 décembre 2020 ».

La répartition par type de structure permet notamment d’observer que la moyenne d’âge est similaire pour les agents de l’enseignement, qu’il s’agisse du public ou du privé.

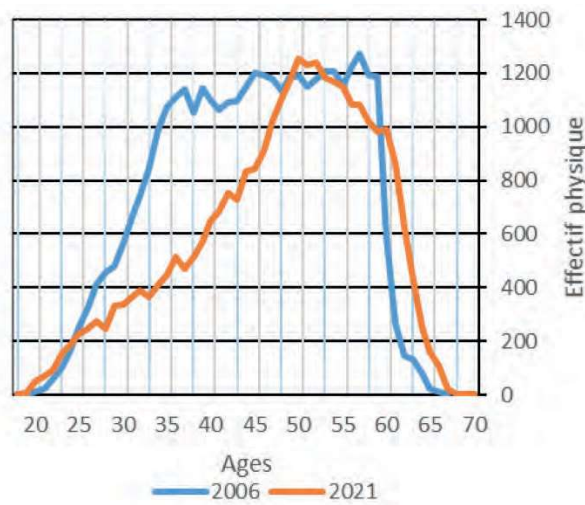
Âge moyen par secteur



Les effectifs physiques du ministère en charge de l’agriculture affichent un décalage vers les tranches d’âge les plus élevées entre 2006 et 2021.

En effet, alors que la part des agents de moins de 50 ans diminue fortement sur cette période, les effectifs de plus de 50 ans restent relativement stables.

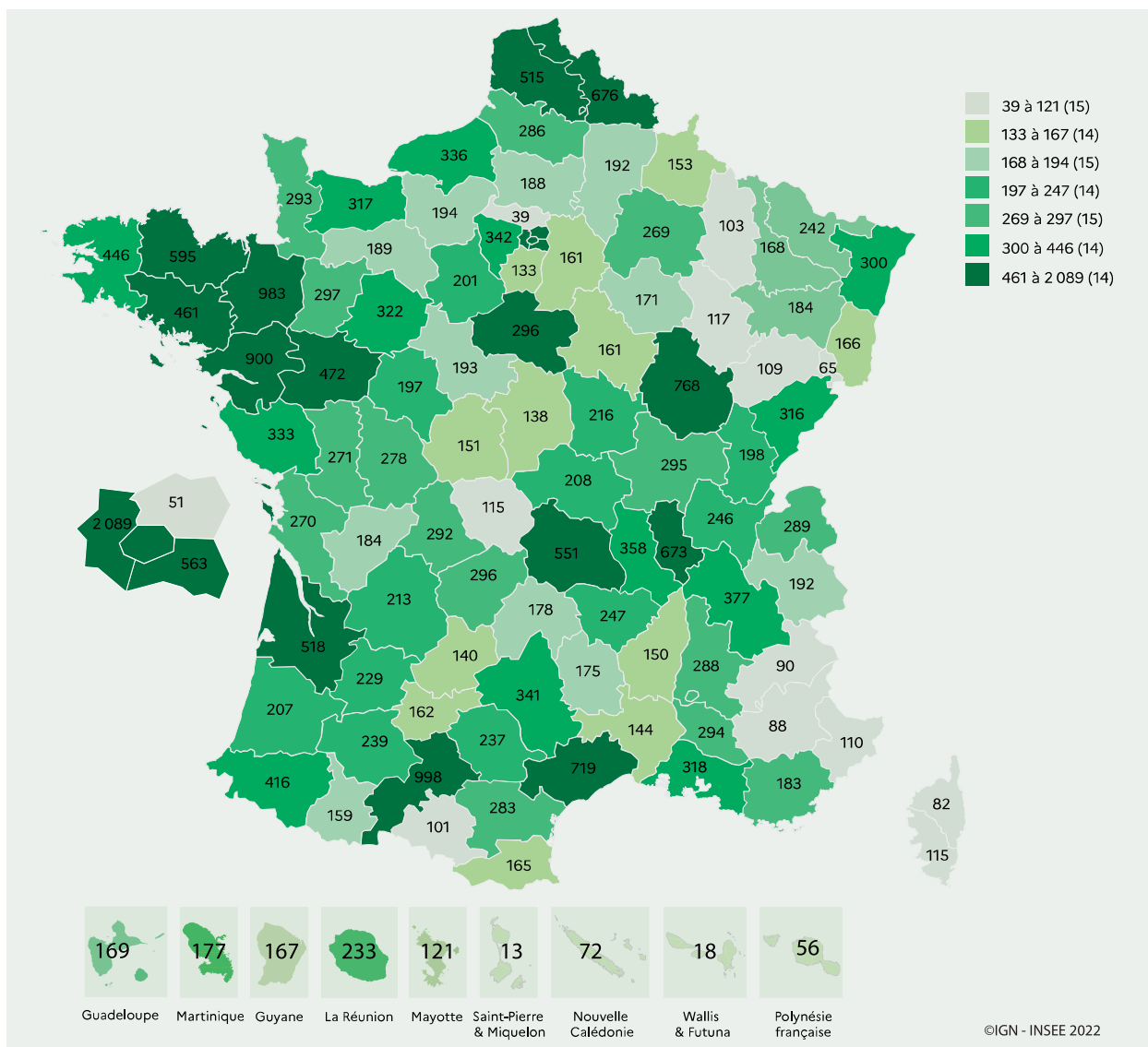
Évolution des effectifs physiques par âge (MASA)



### Localisation des agents

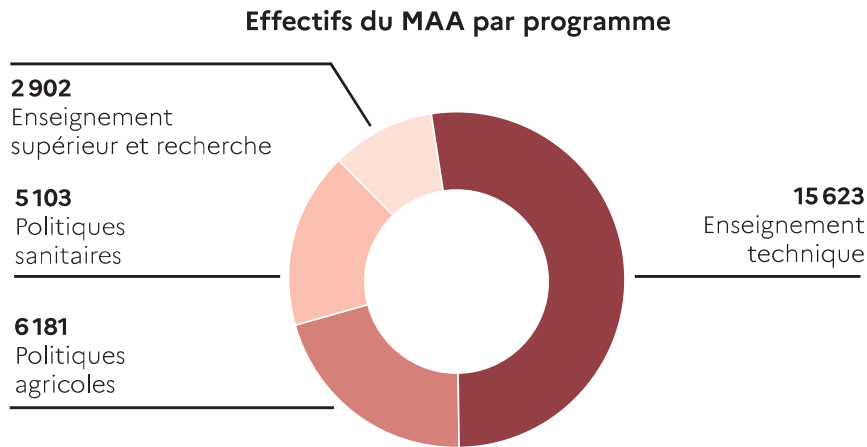
Le ministère est présent sur l'ensemble du territoire, y compris en outre-mer où sont affectés près de 3,5% des agents, taux qui correspond peu ou prou à la répartition de la population vivant en France, estimée à 3,2% en outre-mer par l'INSEE.

### Effectifs par département



### Répartition des agents par programme budgétaire

La répartition des agents par programme budgétaire est stable en 2021 par rapport à 2020 avec 3 agents sur 5 dans l'enseignement agricole, 1 sur 5 dans les politiques agricoles et près d'1 sur 6 dans les politiques sanitaires.

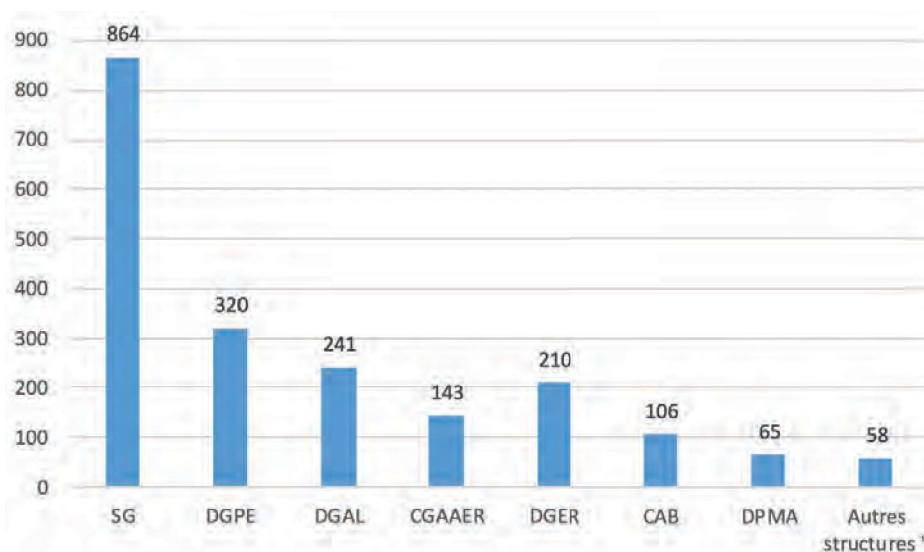


Les agents du ministère exercent majoritairement leurs missions dans les établissements d'enseignement (10 822 soit 36,3% dans l'enseignement technique, 4 627 soit 15,5% dans l'enseignement technique privé et 3 118 soit 10,5% dans l'enseignement supérieur).

8 438 agents exercent leurs missions dans les services déconcentrés (6 228 soit 20,9,2% dans les DDI et 2 210 soit 7,4% dans les DRAAF).

Les effectifs en administration centrale représentent près de 6,7% des effectifs ministériels sous plafond (2 007 / 29 809), taux relativement constant par rapport à 2020.

### Effectifs affectés en administration centrale

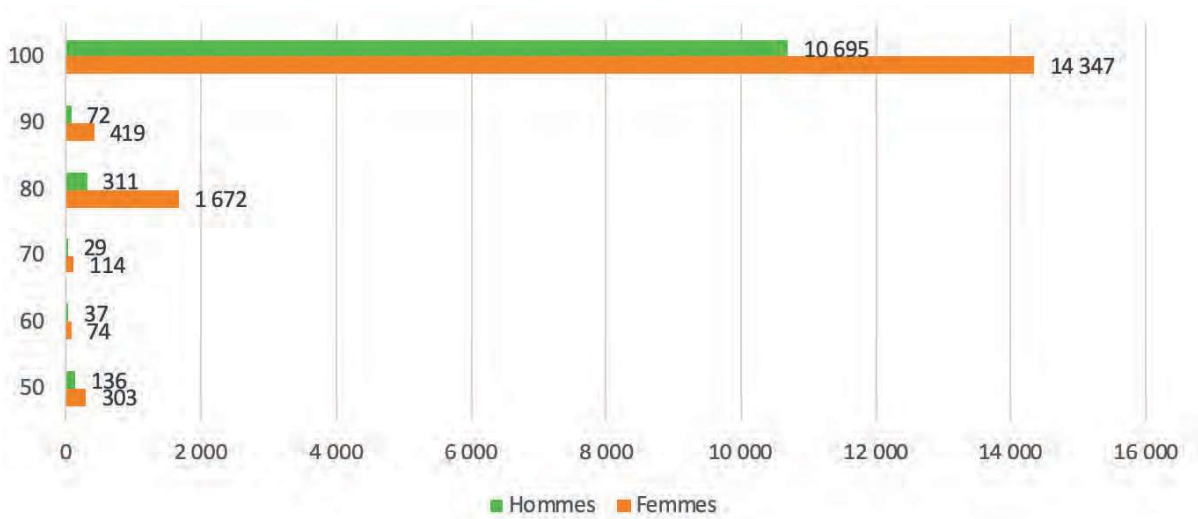


Autres structures : ASMA, DITAOM, HF, MEDIATEURS, CBCM...

## Recours au temps partiel

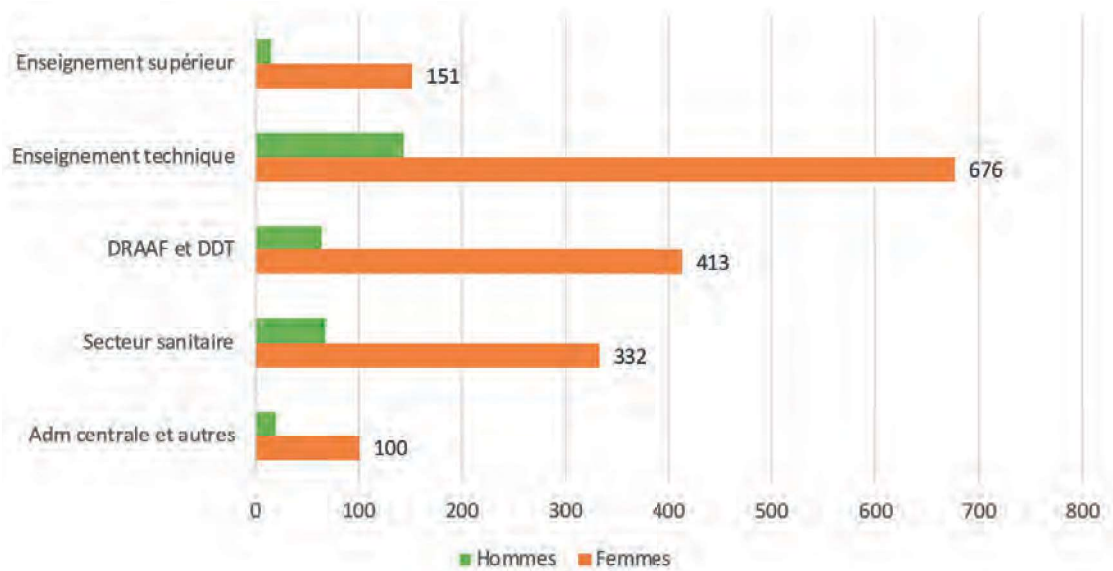
Le recours au temps partiel concerne toujours davantage les femmes que les hommes: le taux de femmes travaillant à temps partiel s'élève à 15,3% contre 5,2% chez les hommes.

### Répartition du taux de travail des agents à temps complet



S'agissant du temps partiel à 80%, quotité la plus usitée (cf. diagramme suivant), la répartition des effectifs par secteur est la suivante :

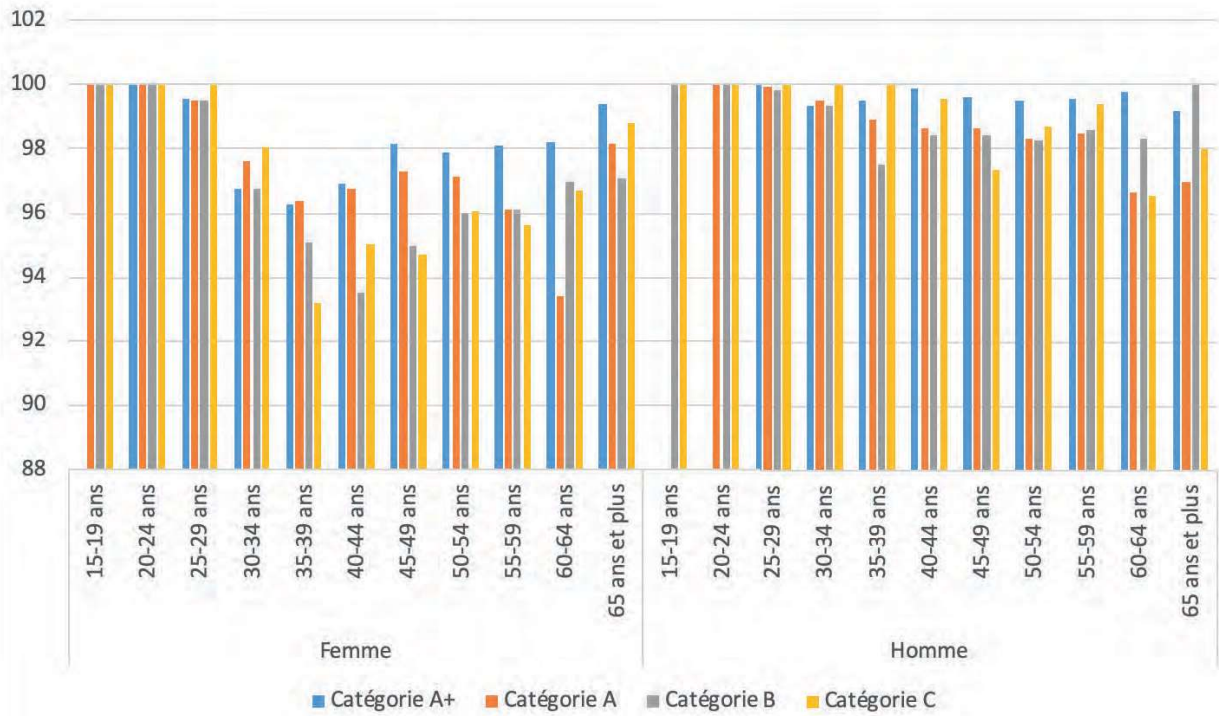
### Focus sur le temps partiel à 80%



### Taux de travail des agents

La représentation graphique de la moyenne du taux de travail (hors temps incomplet) par sexe, catégorie, et tranche d'âges illustre un recours à ce dispositif en milieu et en fin de carrière, ce qui correspond à des périodes durant lesquelles la majorité des agents élève des enfants et/ou soutient des proches comme des ascendants.

**Taux de travail (hors temps incomplet) moyen par genre, tranche d'âges et catégorie**

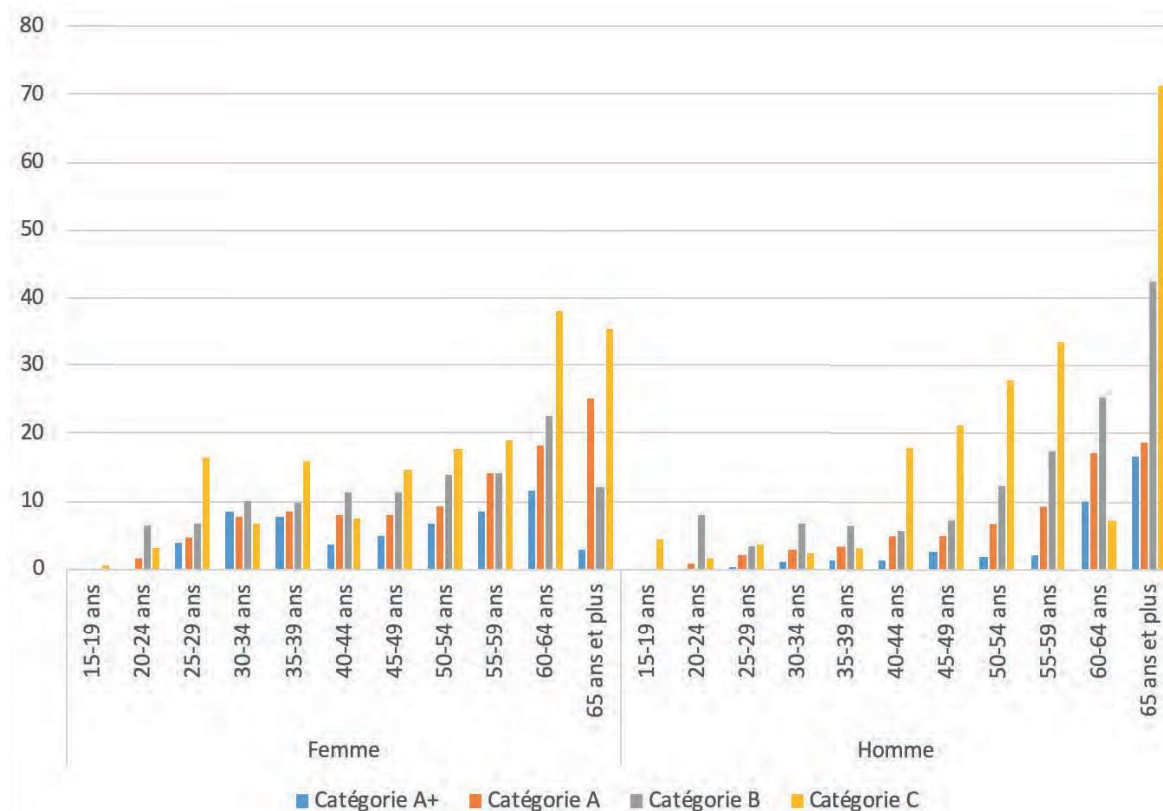




### Absences pour raison de santé

Les arrêts maladies en jours ouvrés par agent s'élevèrent à 10,2/an, soit une progression moyenne de 0,6 jour/an par rapport à 2020, année marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19. Le nombre progresse globalement avec l'âge, avec des différences importantes selon la catégorie d'emploi. Enfin, ce volume est globalement plus faible chez les hommes jusqu'à 44 ans puis s'équilibre ensuite entre les hommes et les femmes en seconde partie de carrière.

**Nombre de jours ouvrés d'arrêts-maladies par an par sexe, catégorie, âges hors maternité et paternité**



Au total, le nombre de jours ouvrés correspondant à des absences pour raisons de santé, hors congé de maternité, de paternité et d'adoption, s'élève à 303 137 jours en hausse de 5,4 % par rapport à 2020. Il progresse particulièrement pour les congés relatifs aux accidents de travail et de trajet qui passent de 22 679 jours en 2020 à 25 515 jours en 2021 + 12,5 %.

La reprise des déplacements professionnels après une année 2020 marquée par plusieurs confinements et donc la diminution des trajets domicile-travail pourrait expliquer cette progression.

Les congés de maladie ordinaire passent de 149 215 jours en 2020 à 156 150 jours en 2021 (+ 6 935 soit une hausse de 4,65 %).

Les congés de longue durée, de grave et longue maladie évoluent aussi à la hausse avec une augmentation de 5 858 jours soit une hausse de 5,1 %.

Catégorie FP/ Sexe	Cgé invalid tempo imput serv	CGM	CLD	CLM	CMO	Cong accid travail/ trajet	Congé mal prof imput service	Total général
<b>Catégorie A+</b>	<b>442</b>		<b>4 668</b>	<b>2 535</b>	<b>5 923</b>			<b>13 568</b>
Féminin	395		2 760	1 745	3 776			8 676
Masculin	47		1 908	790	2 147			4 892
<b>Catégorie A</b>	<b>8 554</b>	<b>3 546</b>	<b>26 499</b>	<b>28 298</b>	<b>84 958</b>	<b>1 215</b>		<b>153 070</b>
Féminin	4 303	1 770	17 784	17 962	55 979	778		98 576
Masculin	4 251	1 776	8 715	10 336	28 979	437		54 494
<b>Catégorie B</b>	<b>11 651</b>	<b>841</b>	<b>15 614</b>	<b>20 114</b>	<b>49 821</b>	<b>547</b>	<b>300</b>	<b>98 888</b>
Féminin	5 969	841	9 369	13 541	34 348	376	300	64 744
Masculin	5 682		6 245	6 573	15 473	171		34 144
<b>Catégorie C</b>	<b>2 486</b>	<b>783</b>	<b>10 167</b>	<b>8 407</b>	<b>15 448</b>	<b>320</b>		<b>37 611</b>
Féminin	2 224	783	9 393	6 341	13 029	282		32 052
Masculin	262		774	2 066	2 419	38		5 559
<b>Total général</b>	<b>23 133</b>	<b>5 170</b>	<b>56 948</b>	<b>59 354</b>	<b>156 150</b>	<b>2 082</b>	<b>300</b>	<b>303 137</b>